

Le dispositif prévention-sécurité s'adapte avec ses partenaires !

Au terme de plusieurs années de mise en œuvre d'une politique locale de prévention-sécurité orientée vers le partenariat et l'exigence de proximité, la Ville d'Issy-les-Moulineaux a, une nouvelle fois, interrogé les choix stratégiques ayant présidé à l'élaboration de son Contrat Local de Sécurité ainsi que la qualité d'engagement des actions mises en œuvre.

Fort de cette évaluation présentée en séance plénière du Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance le 20 juin dernier, André Santini signera à l'automne une Stratégie Territoriale de Sécurité et de Prévention de la Délinquance tenant compte, notamment, du changement de paradigme intervenu depuis le confinement.

« Cette nouvelle feuille de route procède de la volonté des signataires de répondre au plus près des attentes des Isséens et de mettre en œuvre les actions nécessaires pour que le dispositif adapte sa dynamique de coproduction de sécurité aux enjeux actuels et futurs », a-t-il précisé.



Ludovic Guilcher

Ludovic Guilcher, Conseiller départemental

« Je voudrais dire notre grande satisfaction du travail accompli avec les équipes de la Ville et le CLAVIM. Nous serons aux côtés de la Ville pour soutenir l'ensemble de ses actions au titre des domaines de compétence du Département (aide financière pour l'aide aux victimes notamment les violences faites aux femmes, les conduites à risque, la prévention de la récidive, la réinsertion sociale et l'accès aux droits. »

Véronique Parouty, Directrice Académique Adjointe de l'Éducation Nationale

« Le phénomène des rixes, que la commune a connu, nous a permis de développer une procédure de très grande qualité qui s'affine et se perfectionne pour gagner en efficacité et en réactivité. Nous avons également travaillé sur les phénomènes de prostitution et d'addiction afin de mieux identifier les signaux faibles et d'agir le plus tôt possible. Je souhaitais remercier ici les partenaires pour ce travail coopératif de prévention, de sécurisation et de gestion de crise. »



Véronique Parouty



Laurent Hottiaux

Laurent Hottiaux, Préfet des Hauts-de-Seine

« Ce partenariat est vraiment exemplaire. J'en ferai d'ailleurs mention demain avec Monsieur le Procureur lors du Conseil Départemental de Prévention de la Délinquance. Sur les quelques sujets évoqués par la Municipalité, je tenais à répondre sur la vidéoprotection et les contrôles des commerces. La Police nationale se tient naturellement à disposition de la Ville pour évoquer les nouveaux secteurs d'implantation de caméras et bénéficier également pour ces dernières du report d'image au Commissariat. Pour les commerces, nous avons fermé plusieurs dizaines de commerces avec des outils de police administrative qui sont efficaces et rapides et nous restons à disposition pour continuer lesdits contrôles. »

Pascal Prache, Procureur de la République

« Le parquet de Nanterre, c'est 115 000 procès-verbaux qui parviennent au Palais de justice chaque année. Il a fallu fixer des priorités :

- la lutte contre les stupéfiants avec le recours massif à l'amende forfaitaire délictuelle qui permet de traiter les usages
- la lutte contre les trafics de stupéfiants qui supposent des enquêtes au long cours
- la lutte contre les violences intrafamiliales avec des effectifs dédiés au sein des services d'enquête mais également au sein du Parquet. Nous savons que le risque est majeur sur ce type de dossier en l'absence d'éléments concrets de preuve qui permettent d'objectiver les choses. L'ensemble de la société, et c'est bien normal, se tournera vers les décideurs pour demander des comptes en cas de drame. Je pense qu'il est important que l'on ait tous présent à l'esprit cette dimension : nous sommes dans un état de droit et pour qu'il y ait condamnation, il faut des éléments qui figurent dans la procédure (à commencer par la plainte). Nous travaillons également avec Monsieur le

Préfet sur l'hébergement des auteurs : dès lors qu'un auteur a commis des faits, est-ce normal que ce soit à la victime de quitter le domicile conjugal ? Nous avons pu avancer là-dessus de façon significative, avec l'ARS notamment et les établissements hospitaliers, pour développer la prise de plainte dans ces structures. Bref, tout un champ est ouvert, nos marges de progressions sont significatives et la réponse judiciaire, qui est la seule visible, suppose une implication de toutes et tous. C'est un enjeu de responsabilité collective.

Concernant les rixes, il ne s'agit pas de bandes structurées avec des objectifs et une organisation mais de groupes qui se font et se défont, ignorant les frontières entre les communes et entre les départements. Un groupe de suivi avec la Procureure de Paris assure les échanges transversaux des informations dans cette dynamique.

Je conclurai simplement sur la lutte contre la délinquance de proximité dont le bilan, me semble-t-il, est quand même très favorable sur Issy-les-Moulineaux. Nous savons que le sentiment d'insécurité est d'autant plus fort que cette insécurité est relative. Et cette lutte contre le sentiment d'insécurité est une ardente obligation pour nous tous parce que si nous ne le traitons pas, nous accentuons la fracture démocratique et le manque de confiance de nos citoyens envers la capacité de l'État à les protéger.

Le Parquet de Nanterre sera donc aux côtés de la Ville pour progresser ensemble sur ces questions. »



Pascal Prache

Thierry Lefèvre, Premier Maire-Adjoint

« On s'est inscrit dans une perspective de coproduction depuis très longtemps, sous l'impulsion de notre Maire, et on peut s'en féliciter puisque que l'on fait partie des 15 % des villes les plus sûres des Hauts-de-Seine. Cette vision sociétale repose sur les compétences et le rôle que chacun doit assumer à son poste - c'est ce qui a fait le succès de cette politique - mais, pour autant, dans ce moteur à multiples cylindres, il faut que chaque cylindre fonctionne à pleine puissance.



Thierry Lefèvre

Ainsi, concernant la sécurité publique, il a été convenu avec le Procureur de la République et le Préfet, de mettre en œuvre de nouveaux dispositifs afin de traiter encore plus efficacement les incivilités et la petite délinquance de proximité. Outre l'extension de la vidéoprotection sur certains sites identifiés en lien avec la Police nationale, il s'agit également d'initier un nouveau partenariat Justice-Ville avec la mise en œuvre de mesures dites de justice de proximité afin de réduire le délai des réponses institutionnelles (rappel à l'ordre, mesure de transaction, alternatives aux poursuites, etc.). Des conventions sont en train d'être finalisées pour formaliser le cadre juridique de ces nouvelles mesures pour une application d'ici la fin d'année après que nous ayons exposé, à l'automne, notre nouvelle Stratégie Territoriale de Sécurité et de Prévention de la Délinquance ».

André Santini a tenu à féliciter le Commissaire de police et ses effectifs pour leur réactivité, leur sang-froid et leur rôle dans l'interpellation de plusieurs individus ayant troublé l'ordre public le 22 juin dernier (intervention du RAID au Fort d'Issy) ainsi qu'au cours des nuits des samedi 9 juillet (différend de voisinage), des mercredi 13 et jeudi 14 juillet derniers (véhicules incendiés) à Issy-les-Moulineaux.